



CHENOVE TRIATHLON CLUB

Licences saison 2027

Contact : Mylène DI BLAS

06.07.77.41.78

mylene.diblas.triathlon@gmail.com

Pour les renouvellements : Se connecter au site de la FFTRI, espace tri 2.0, et une fois sur son espace personnel, commencer la procédure « **Renouveler ma licence** ».

Pour les nouvelles adhésions : Vous devez d'abord créer un compte. Rendez-vous sur le site de la FFTRI, espace tri 2.0 (<https://espacetri.fftri.com/>).

Attention : Comme depuis quelques années, la licence sera réglée uniquement par **le biais de la procédure en carte bancaire** !!! (Sauf cas particulier)

Procédure :

- 1- Saisir sa demande de licence en ligne et téléverser les éléments de son dossier sur espace tri 2.0 (certificat médical si demandé par le site, autorisation parentale pour les mineurs, photo...). **Il n'y a plus de version papier pour les licences.**
- 2- Après la page « **choix de la licence** », vous devrez cocher **OUI** pour le choix du paiement par carte bancaire de la licence (part FFTRI, ligue et club).
Si vous cochez NON la demande de licence sera refusée. Vous devrez alors recommencer la procédure.
- 3- Une fois votre demande terminée, le secrétariat vérifie votre dossier et saisit le tarif de la « part club », qui peut varier en fonction des bénévolats effectués et de la remise club pour les familles.
- 4- Vous recevrez ensuite un mail contenant un lien sur lequel vous devrez cliquer pour voir le prix final de votre cotisation 2027 et ainsi pouvoir payer votre licence directement par CB en ligne.

Remarque : Il est bien évidemment possible pour ceux qui le souhaitent, de continuer à régler leur cotisation par chèque ou autres moyens (coupons sports, pass sport, chèques vacances...). Dans ce cas-là, merci de contacter le secrétariat.

- 5- Une fois que la licence aura été réglée, vous pourrez disposer immédiatement de celle-ci. Elle sera valable du jour de la saisie jusqu'au 31 décembre 2027.

Tarifs licences :

Licence compétition : elle permet la pratique sur tous les créneaux club.

Si inscription à des compétitions FFTRI, vous n'aurez à payer que le coût de l'inscription.

Licence loisir : elle permet la pratique sur tous les créneaux club.

Si inscription à des compétitions FFTRI, vous devrez payer un PASS compétition pour les épreuves FFTRI, payer le coût de l'inscription de la course et fournir un certificat médical.

<u>Adhésion 2026</u>	<u>Tarif final (avec assurance minimum obligatoire, la Formule 1 à 4.80 euros)</u>
Adulte Compétition	210 euros
Adulte Loisir	150 euros
J2	135 euros
J1	105 euros

- Pour **les renouvellements des licences adultes**, remise de 20 euros par bénévolat effectué lors des courses organisées par le club (Bike&Run en janvier et Duathlon en septembre).
Pas de remise de bénévolat pour les jeunes.
- Pour les **nouveaux licenciés adultes**, une remise de 40 euros s'applique sur le prix affiché dans le tableau ci-dessus.
- A partir de 3 licencié(e)s dans une même famille et vivant sous le même toit, remise de 50 euros sur une licence.
- Licence offerte aux entraîneurs et arbitres du club.
- Part fédérale offerte aux membres du bureau.

« Conditions d'adhésion »

Merci de bien lire les conditions suivantes :

1. En prenant une adhésion au CTC, chaque adhérent déclare avoir pris connaissance des « conditions d'adhésion » listées ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.

- Régler sa cotisation annuelle.
- Porter les couleurs du club lors des compétitions sans quoi il ne pourra ni être classé au challenge du club, ni prétendre aux remboursements de frais de courses mis en place par le club.
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau.
- Porter le casque lors des entraînements vélo.

2. L'adhérent déclare également avoir pris connaissance des « conditions d'utilisation » du centre nautique ci-dessous et s'engage à s'y soumettre.

SECURITE au CENTRE NAUTIQUE de CHENOVE :

Conditions d'utilisation :

- Prendre connaissance du règlement intérieur du centre nautique et le respecter,
- Prendre connaissance du plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS),
- Respecter la règle d'obligation d'une présence de 3 nageurs(e)s minimum pour être autorisé à nager et à utiliser une ligne d'eau (aux heures réservées au CTC),
- Signaler sa présence auprès des MNS (principalement en arrivant le matin),
- Allumer et éteindre les lumières depuis le local des femmes de service,
- Respecter la discipline dans les lignes d'eau,
- Se déchausser dans la zone prévue à cet effet et prendre une douche avant l'accès au bassin.

De plus, en cas d'utilisation des créneaux d'entraînement non surveillés et/ou non encadrés, je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité du Président de l'Association Chenôve Triathlon Club et de la Direction du Centre Nautique en cas d'accident dont je pourrais être victime pendant l'entraînement.